



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Lundi 29 mai 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à la présentation d'exposés sur le suivi des conséquences des récentes intempéries et aux mesures prises à cet effet, ainsi qu'à des projets de loi concernant les secteurs de la Justice et des Finances, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Après l'ouverture de la réunion par le président de la République et la présentation de l'ordre du jour, le Premier ministre a présenté le bilan d'activités du Gouvernement pour les deux dernières semaines. Le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

Concernant l'exposé du ministre de l'Intérieur sur les répercussions des récentes intempéries :

- Le président de la République a ordonné l'affectation immédiate de 10 milliards de dinars, soit 1.000 milliards de centimes, du Fonds des catastrophes naturelles pour l'indemnisation, avant la fin de la semaine en cours, des sinistrés des récentes intempéries.
- Le relogement de tous ceux ayant totalement perdu leurs logements, dans un délai de 48 heures, et la réparation des maisons partiellement endommagées.
- L'indemnisation des familles touchées, dont les appareils et meubles ont été endommagés.
- La remise en état immédiate des routes et installations, et la mobilisation de bus pour le transport scolaire dans les zones, actuellement, difficiles d'accès pour piétons, jusqu'au retour à la normale dans toutes les zones sinistrées dans un délai qui ne doit pas dépasser une semaine.
- L'indemnisation immédiate, aux frais de l'Etat, des pêcheurs ayant perdu leurs bateaux de pêche qui constituent leur seule source de revenu.
- Monsieur le Président a décidé d'allouer, immédiatement, une allocation aux pêcheurs lésés, oscillant entre 20.000 Da et 30.000 Da, jusqu'au réaménagement des ports de pêche endommagés, des mesures qui s'inscrivent dans le cadre des traditions de l'Etat algérien envers ses enfants.
- Le Président Tebboune a chargé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et la ministre de la Solidarité nationale de transmettre ses condoléances aux familles des victimes.

Concernant le Code de procédure pénale :

Au terme de la présentation d'un exposé sur le projet de loi, Monsieur le Président a affirmé que le système des pôles nationaux spécialisés dans la Justice était un système efficient qui a apporté une plus-value au mode de traitement des différentes affaires.

- Monsieur le Président a ordonné l'adoption du système des pôles nationaux judiciaires à Oran, à Constantine et à Annaba, chacun suivant son domaine de compétences.

- Monsieur le Président a affirmé que cette loi doit contenir une précision sur la protection des responsables locaux probes.
- Cette loi doit, également, définir en ses articles les catégories de responsables locaux et de gestionnaires d'entreprises.

Concernant le code pénal :

- Monsieur le Président de la République a ordonné l'élaboration, dans un délai d'un mois au plus tard, d'un projet de loi sur le Faux et usage de Faux, en vue de remédier à ce phénomène devenu un comportement sociétal dangereux, au détriment de la majorité des Algériens intègres.
- Inscrire parmi les nobles objectifs de ce projet de loi, le traitement profond et coercitif, au sens propre du terme, de l'ensemble des déséquilibres sociétaux, à même de consacrer la transparence et d'asseoir une véritable concurrence loyale dans tous les domaines.
- Inclure dans le projet de loi relatif au Faux, les peines les plus lourdes à l'encontre de tout faussaire, quel qu'en soit le degré de son implication dans des affaires, petites ou grandes, touchant aux plus simples aspects de la vie.
- Monsieur le Président a, également, insisté sur l'impératif d'infliger les peines les plus lourdes aux auteurs d'agressions contre les agents des différents corps de sécurité.
- En plus de protéger les médecins et le personnel paramédical, le président de la République a ordonné de durcir les peines infligées aux agresseurs d'enseignants.
- Durcir les peines contre toute personne ou bande organisée visant les infrastructures de base, notamment les réseaux de vol et de sabotage de câbles en cuivre, phénomène de plus en plus répandu, contre lequel il faut lutter.

Concernant le projet de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics :

- Monsieur le président a réaffirmé l'importance de la formation dans ce domaine et l'impératif d'élaborer des études précises sur différents projets, suivant des normes scientifiques.
- Adopter la presse électronique accréditée, comme nouveau mécanisme de publication des marchés publics et ne pas se contenter de la presse écrite comme ce fut le cas par le passé.

Orientations générales:

- En vue de conforter l'enseignement de la langue anglaise à partir de la troisième année, Monsieur le président a ordonné l'ouverture immédiate dans les écoles normales supérieures, au titre de l'année universitaire 2023-2024, de la spécialité Enseignant d'anglais au primaire.

- Monsieur le président a ordonné le recrutement, sans délai, des titulaires des diplômes de Magistère et de Doctorat suivant la proposition du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, approuvée lors du précédent Conseil des ministres.

- Le Conseil des ministres a approuvé l'exposé du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base pour la réalisation de la ligne ferroviaire minière Annaba-Boucheougouf-Guelma-Tébessa-Djebel El Onk-Bled El Hadba.

Avant la clôture de la réunion et après l'exposé de Monsieur le ministre de l'Hydraulique sur la stratégie du secteur pour l'utilisation des eaux des stations d'épuration, pour l'irrigation agricole et l'industrie, le ministre a présenté devant le Conseil des ministres des données sur l'augmentation du taux de remplissage de 29 barrages dans 17 wilayas, en sus de la hausse du niveau des eaux souterraines dans certaines zones intérieures suite aux dernières précipitations



Le président de la République félicite son homologue turc pour son élection pour un nouveau mandat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, dimanche, un message de félicitations à son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, pour son élection pour un nouveau mandat, dans lequel il a affirmé la forte volonté d'œuvrer ensemble au "renforcement continu de la coordination et de la concertation".

"Excellence, Recep Tayyip Erdogan, président de la République turque, pays frère, Excellence le président et cher frère, j'ai l'immense plaisir de vous présenter, en mon nom personnel et au nom du peuple algérien, à l'occasion du renouvellement de la confiance par le peuple turc frère en votre aimable personne, mes chaleureuses et sincères félicitations et mes vœux de réussite et de succès dans la poursuite de vos nobles missions au service de votre peuple frère et l'accomplissement davantage d'acquis et de réalisations sur la voie du progrès sous votre direction judicieuse", lit-on dans le message du président de la République.

"Votre élection pour un nouveau mandat à la tête de la République turque, pays frère, reflète, assurément, l'adhésion du peuple à votre politique éclairée et son soutien absolu à votre sage direction dans le processus du développement durable afin de relever les grands défis aussi bien à l'intérieur qu'aux niveaux régional et international, de même qu'elle constitue une reconnaissance des services nobles et remarquables que vous avez fourni à votre peuple frère", a affirmé le président Tebboune dans son message.

"Je suis persuadé que ce nouveau mandat vous permettra de renforcer cette confiance et d'accroître les réalisations et les acquis enregistrés jusque-là dans tous les domaines", a-t-il poursuivi.

"Je ne manquerai pas en cette heureuse occasion de saluer les relations privilégiées établies entre nos deux pays et de vous faire part de notre forte volonté d'œuvrer ensemble au renforcement continu de la coordination et de la concertation pour hisser les relations bilatérales à de niveaux supérieurs au mieux des aspirations et attentes de nos deux peuples frères, à la lumière des résultats de la première réunion du Conseil de coopération de haut niveau tenue à Ankara en mai 2022", a ajouté le président Tebboune.

"En vous réitérant mes vives félicitations et mes meilleurs vœux de santé, veuillez agréer, Excellence Monsieur le président et cher frère, l'expression de ma haute considération, de mon respect et de mon amitié", a écrit le président de la République dans son message.



Conseil des ministres/Le président leur a accordé 1000 milliards de centimes en indemnités Les sinistrés relogés dans 48 heures

Une enveloppe financière estimée à dix milliards de dinars est accordée aux sinistrés des dernières précipitations, a décidé, hier, le président Tebboune. La décision a été prise lors de la réunion du Conseil des ministres.

Le chef de l'État a ordonné également le relogement des sinistrés des mêmes circonstances et qui ont perdu complètement leurs maisons dans les 48 heures qui suivront la réunion du Conseil des ministres. Il sera aussi procédé à la réfection des habitations partiellement endommagées, alors que les familles qui ont subi des pertes dans leurs mobiliers seront indemnisées. Il sera par ailleurs procédé à l'indemnisation immédiate aux marins pêcheurs ayant perdu leurs outils de travail. Ces derniers seront indemnisés entre 20000 et 30000 DA jusqu'à ce que le port endommagé soit rétabli. Ce sont là les deux décisions phares issues de cette réunion tenue quelques heures seulement après les dégâts causés par les précipitations qui se sont abattues, notamment sur Tipasa et d'autres localités du centre et de l'est du pays. L'enveloppe des 10 milliards de DA sera tirée du Fonds national des catastrophes avec instruction que l'opération d'indemnisation soit achevée en une semaine. En plus d'avoir ordonné également de rétablir les routes et les autres édifices endommagés par les intempéries, le chef de l'État a donné des instructions à l'effet de mettre des bus pour le transport des écoliers des régions fortement touchées. Sur un autre registre, le président Tebboune a ordonné l'accélération du recrutement des titulaires des diplômes de doctorat et de magister dans les établissements de l'enseignement supérieur. Cette opération s'effectuera selon les propositions du ministère de l'Enseignement supérieur, a affirmé le communiqué du Conseil des

ministres.

Jeudi dernier, le ministre avait indiqué que les démarches nécessaires au recrutement des titulaires de magister et de doctorat, ont été entamées. Il a précisé que le recrutement des titulaires de magister et de doctorat sera effectué selon plusieurs formules, dont celui sur titre aux postes de maîtres-assistants -catégorie B-, l'engagement aux postes de chercheurs permanents, ou encore sous forme de contrats dans l'enseignement ou la recherche. Pour ce qui est du secteur de l'éducation, le Président a ordonné également le maintien de l'enseignement de la langue anglaise pour les classes de troisième année du cycle primaire. Tebboune a demandé de lancer la spécialité d'enseignants de la langue anglaise dans le cycle primaire dès l'année scolaire 2023-2024. En ce qui concerne le secteur de la presse, il a été décidé d'intégrer la presse électronique comme support de publicité dans le projet de loi sur les marchés publics. Ceci constitue une première. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture a présenté une communication dans laquelle il a mis en avant la stratégie du secteur dans l'exploitation des eaux des stations de dessalement dans l'agriculture et l'industrie. Le ministre a fait état de l'amélioration du taux de remplissage de 29 barrages situés dans 17 wilayas. La réunion du Conseil des ministres a abordé également des projets de loi concernant les secteurs de la justice et des finances. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.



Pétrole, banque, transport...

Les eldorados des salaires en Algérie

En fait, la nouvelle grille indiciaire des salaires des fonctionnaires, applicable depuis mars 2022, a littéralement révolutionné les salaires.

Les travailleurs du pétrole, les banquiers et les blouses blanches sont les mieux payés en Algérie, où, avoir un pied dans le public peut être un net avantage. C'est ce que révèle une enquête sur les salaires des Algériens, réalisée par l'Office national des statistiques (ONS). Si, initialement, cette étude a fait ressortir que la moyenne des salaires s'élevait à 42300 DA, avec 59300 DA dans le public contre 34 400 DA dans le privé, il n'en demeure pas moins que les dernières revalorisations décidées par l'État hissent vers le haut les traitements dans les secteurs économiques. Notons par ailleurs que ces valeurs, finalement indicatives, sont à multiplier par deux pour connaître les salaires que touchent les cadres dans les entreprises.

En fait, la nouvelle grille indiciaire des salaires des fonctionnaires, applicable depuis mars 2022, a littéralement révolutionné les traitements des salariés en enclenchant, notamment un effet d'entraînement salutaire dans les sphères économiques relevant du privé et du public. L'embellie, telle une lame de fond, poursuit son oeuvre en permettant une augmentation «significative» des salaires qui s'étend aux primes et

indemnités mensuelles et non mensuelles. Finalement, la décision du président de la République d'augmenter les salaires au cours de 2023-2024 pour atteindre annuellement un seuil oscillant entre 4500 DA et 8500 DA en fonction des catégories, ne peut qu'impacter favorablement les émoluments des salariés algériens, où, qu'ils se trouvent. Un vrai appel d'air pour les secteurs économiques tous profils confondus, au grand bonheur des travailleurs. La décision du chef de l'État d'augmenter les salaires, au cours de 2022, 2023 et 2024 à hauteur de 47%, participera sûrement à atténuer certaines inégalités salariales liées, traditionnellement à la nature des tâches ou à la spécialité. La même enquête révèle d'ailleurs que le bâtiment, contrairement aux années précédentes, est mal loti au chapitre des salaires, et présente les disparités les plus criardes en termes de rémunération. Il est également indiqué qu'au cours des dernières années, le secteur privé aura été le moins choyé par les augmentations salariales, lesquelles auront souvent été la chasse gardée du secteur public. Cette enquête annuelle sur les salaires auprès des entreprises, a été réalisée par voie postale par l'ONS et ses résultats sont issus de l'exploitation de 617 entreprises ayant répondu et représentant toutes les activités (toutes les sections, hormis l'agriculture et l'administration). L'enquête a concerné aussi bien le secteur public que le secteur privé, avec respectivement 438 entreprises publiques nationales et 179 entreprises privées nationales de 20 salariés et plus. Le but de cette enquête a été d'évaluer le niveau des salaires net mensuels versés au personnel permanent et non permanent ainsi que la structure du salaire brut (salaire de base et primes, indemnités) par secteur d'activité et selon les trois niveaux de qualification des salariés (cadres - agent de maîtrise - personnel d'exécution) pour les secteurs juridiques: public national et privé national. Ainsi et selon cette étude, les hydrocarbures et les finances sont les deux secteurs qui payent le mieux en Algérie; puisque par secteur d'activité, les salaires nets moyens mensuels sont plus élevés dans les industries extractives (production et services d'hydrocarbures, mines, carrières) et les activités financières (banques & assurances) avec respectivement 110000 DA et 62000 DA, soit 2,6 et 1,5 fois plus que le salaire net moyen global. Est-il mentionné. Si ces salaires sont les plus élevés, ceci s'explique par le fait que les entreprises faisant partie de ces secteurs emploient beaucoup de diplômés et qu'ils aient plus de facilité que d'autres pour payer leur personnel (un système de rémunération spécifique). Contrairement à ces eldorados des salaires en Algérie, les secteurs de la «construction», de «l'immobilier et services aux entreprises» sont ceux qui payent le moins grassement leurs personnels. C'est parce qu'ils sont plombés par une certaine pesanteur et une organisation qui leur est propre qu'ils enregistrent les salaires moyens les plus faibles. «L'une des causes essentielles et la forte composante de personnel est en majorité les agents d'exécution, ce qui tire vers le bas le salaire moyen de ces secteurs», est-il indiqué en précisant, en effet, que le niveau moyen des salaires dépend, selon le secteur d'activité, soit de l'importance de la proportion des cadres (industries extractives et activités financières), soit de la prédominance du personnel d'exécution (construction). L'on note, toutefois, que le salaire net moyen des cadres dans l'immobilier et services aux entreprises est de 88500DA, soit 3 fois le salaire moyen global dans ce secteur, contrairement au personnel d'exécution qui touche un salaire très bas de 26100 DA, soit 88% du salaire moyen global dans ce même secteur.

L'Arabie saoudite négocie son adhésion à la banque des Brics

L'Arabie saoudite ne veut pas rater son accession au Brics. Riyadh est d'ores et déjà dans le vif du sujet en entamant les démarches concrètes. En effet, l'Arabie saoudite est en pourparlers pour rejoindre la Nouvelle Banque de Développement, davantage connue sous le nom de banque des Brics. C'est ce qu'a indiqué le Financial Times, lequel a fait savoir que la NBD, prêteur basé à Shanghai, est en pourparlers avec l'Arabie saoudite sur l'admission du pays en tant que neuvième membre. «Au Moyen-Orient, nous attachons une grande importance au Royaume d'Arabie saoudite et sommes actuellement engagés dans un dialogue qualifié avec lui», ont déclaré les représentants de la Banque au journal. Les pourparlers avec l'Arabie saoudite interviennent alors que la NBD se prépare à se lancer dans une évaluation formelle de ses options de financement, selon la même source. L'entrée de l'Arabie saoudite dans l'organisation renforcera les liens entre les membres de la Banque, qui a été créée par «les plus grandes économies émergentes du monde comme alternative aux institutions de Bretton Woods dirigées par l'Occident», note l'article.

Le pétrole termine la semaine à plus de 76 dollars Le baril ne craque pas

Le Brent de la mer du Nord qui a clôturé à près de 97 dollars a fini en légère hausse par rapport à la semaine précédente, achevée le 19 mai.

4/5 pour le baril. Après avoir enregistré trois séances consécutives de hausse (lundi, mardi et mercredi) il a échoué à en engranger une quatrième, jeudi, avant de se reprendre vendredi. Ce qui n'a cependant pas permis aux cours de l'or noir de glaner une hausse hebdomadaire conséquente. Un peu plus d'un dollar pour chacune des deux références. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien pour livraison en juillet, a clos la semaine qui s'est achevée le 26 mai à 76,95 dollars. Soit 69 cents de plus que la veille. Son équivalent américain, le baril de West Texas intermediate (WTI) pour livraison en juin gagnait de son côté 0,84 dollar pour finir à 72,67 dollars. Ceci pour les chiffres. Ils montrent surtout que le baril n'a pas craqué. Son niveau actuel demeure globalement «satisfaisant» pour les pays producteurs, ceux de l'Opep+, l'Algérie notamment. Le Sahara Blend, pétrole algérien qui a engrangé un gain de 0,68 dollar valait 76,66 dollars, selon la dernière cotation du site spécialisé Oil price. Un prix qui représente pour le pays près de 17 dollars de plus que celui qui a servi de calcul à sa loi de finances, confectionnée sur la base d'un baril à 60 dollars. Ce

qui va lui permettre d'assurer l'équilibre de ses finances, d'enranger vraisemblablement des recettes substantielles, cette année encore et renflouer le Fonds de régulation des recettes qui lui sert de pare-feu. Les projections laissent en effet entendre que les prix ne doivent pas se relâcher. C'est en tout cas l'avis d'un expert: l'ex- ministre russe de l'Énergie. Le prix du pétrole Brent devrait légèrement dépasser les 80 dollars le baril d'ici la fin de l'année, a déclaré Alexandre Novak dans une interview publiée jeudi par Izvestia, «Les nouvelles», un des grands journaux russes fondé en 1917. Cette hausse serait principalement due à la hausse de la demande estivale et aux réductions de production mises en place par l'Opep+, a-t-il ajouté. En février, la Russie avait annoncé qu'elle réduirait sa production de pétrole brut de 500 000 barils par jour en raison des restrictions d'importation et des plafonds de prix imposés par l'Union européenne sur ses produits pétroliers. Ces mesures resteront en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2023. En parallèle des coupes surprises avaient été annoncées la veille de la 48e réunion par visioconférence du Comité ministériel conjoint de suivi (Jmmc), tenue le 3 avril. En effet, alors que tous les pronostics convergeaient unanimement vers une reconduction de la baisse de production de l'Opep+ de 2 millions de barils/jour décidée le 5 octobre 2022, plusieurs pays de l'Opep, dont l'Algérie, annonçaient une réduction volontaire de leurs quotas. Le bal a été ouvert par l'Algérie qui a annoncé qu'elle procèdera à une réduction volontaire de 48 000 barils par jour, de mai à fin 2023, en coordination avec certains pays membres de l'Opep et non membres de l'Opep. Riyadh, Abou Dhabi et le Koweït ont de leur côté fait part de leur décision de réduire leur production d'un total de 772 000 barils par jour (bpj) dès le mois prochain et ce, jusqu'à la fin de l'année, dans des communiqués publiés par leurs médias officiels respectifs. L'Opep+ retirera au total 1,16 million de b/j du marché depuis le 1er mai et ce jusqu'à la fin de l'année 2023. À l'approche de la réunion de l'Opep+ prévue le 4 juin, le prince Abdulaziz bin Salman, ministre saoudien de l'Énergie, a récemment mis en garde les opérateurs contre la vente à découvert de contrats à terme sur le pétrole. Un signe que les «23» pourraient bien resserrer davantage leur offre. Ce n'est pas l'unique soutien qui a permis au cours de l'or noir de relativement bien se comporter. Il y a eu cette chute des réserves commerciales américaines de pétrole brut enregistrée la semaine dernière. Lors de la semaine achevée le 19 mai, les stocks US ont fondu de 12,5 millions de barils, selon des chiffres publiés, mercredi dernier, par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), alors que les analystes les voyaient augmenter de deux millions de barils, selon un consensus établi par l'agence Bloomberg. Les prix du pétrole ont également rebondi suite à des propos de dirigeants américains sur un accord à venir au sujet du plafond de la dette américaine. Rassurant ainsi les investisseurs sur un possible défaut de paiement des États-Unis. Et le baril n'a pas craqué...

Réaction immédiate

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Le chef de l'État ne tergiverse pas. Les Algériens ont appris à mesurer son action sur le terrain, à l'image de la force de sa décision quand il s'agit de réagir à une situation qu'elle soit nationale ou internationale lorsque l'actualité interpelle la conscience et la dimension humaine. On l'a vu, lors des séismes en Turquie et en Syrie. Alger a été la première capitale à réagir et à agir quand d'autres pays réfléchissaient à comment forcer le blocus aérien ou se manifester contre la raison du plus fort. On a vu aussi comment le Président Tebboune a interpellé la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU quand l'entité sioniste a bombardé des habitations à Ghaza, une enclave soumise à un méthodique système d'effacement. Hier, c'est lors du Conseil des ministres qu'il a présidé, que la marque du Président s'est illustrée d'une façon magistrale. Immédiatement ! S'il y a un adjectif qui restitue les décisions prises par le chef de l'État, c'est ce mot et nul autre. Les dégâts occasionnés par les récentes intempéries n'appellent pas à des réunions interminables et à enlisement dans les dédales bureaucratiques de la décision. Non ! Le Président a assorti les mesures prises par des délais qui ne laissent aucun doute. Reloger tous ceux ayant totalement perdu leur logement dans les 48 heures. Et ce n'est qu'une mesure prise parmi d'autres, dont nos lecteurs pourront prendre connaissance dans le communiqué du Conseil des ministres. Au plus haut sommet de l'État, la sécurité des biens et des personnes est une priorité. La vie décente, une vie normale, des conditions de travail, d'enseignement, de circulation ou d'approvisionnement sont au centre des préoccupations de l'État. L'État exprime ainsi par les mesures prises à appliquer sur le champ sa dimension régaliennne. Ainsi, les pêcheurs et leur outil de travail n'ont pas été oubliés. Ceux qui ont perdu leurs bateaux de pêche seront immédiatement indemnisés. De même qu'une allocation sera versée aux pêcheurs lésés. Bien évidemment, la célérité avec laquelle le président de la République a pris ces décisions sera commentée par ceux qui ont fait des réseaux sociaux le temple de leur haine et de leurs mensonges. Mais, Alger, pour appliquer une image qui sied à ces mercenaires de la Toile, est une caravane qui passe. Dans quelque temps, ces dégâts ne seront que souvenirs. Espérons, toutefois, que l'homme prenne conscience qu'il a une grande responsabilité dans ces dérèglements climatiques avec sécheresse et pluies diluviennes hors-saisons qui appellent à des actions globales et internationales. La divine providence nous a dotés du plus grand territoire du continent. Construisons, consommons, exploitons les bienfaits de la nature avec intelligence. L'urbanisation avec ses concentrations de population, la façon de construire, le souci que l'on a de la protection de l'environnement, le civisme dans les quartiers, peuvent faire la différence quand le ciel est «trop» clément. Les foggaras sont une ingénierie hydraulique à la fois d'une simplicité et d'une intelligence incroyables. Ce système est millénaire. Alors, au XXIe siècle, pourquoi être sceptique quant à la capacité de l'homme à mettre en place un système préventif ?

Relations commerciales Algéro-Italiennes : En constante évolution



L'Italie représente un partenaire économique essentiel de l'Algérie dans le bassin méditerranéen. Par les liens historiques tissés depuis la guerre de Libération nationale et surtout par le rôle joué par Enrico Mattéi dans le rapprochement des deux pays, leurs relations ont toujours été empreintes de respect mutuel et de compréhension. Tout récemment, les échanges de visites entre les hauts responsables des deux pays ont insufflé une nouvelle dynamique économique qui ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives sur différents plans. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie ont atteint un niveau record de 20 milliards d'euros en 2022, a révélé à la presse algérienne l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese, en précisant qu'ils étaient de 8 milliards en 2021. Mieux encore, la solidité de la relation entre les deux pays ressort à travers les investissements italiens en Algérie qui ont atteint déjà 10 milliards d'euros en 2021. D'ores et déjà, la question énergétique constitue le principal axe sur lequel est bâtie la coopération entre l'Algérie et l'Italie. Le gazoduc Transmed — Enrico Mattei — qui relie les deux pays via la Tunisie représente le lien fort à travers lequel s'exprime la profondeur des échanges commerciaux entre les deux partenaires. Depuis la crise russo-ukrainienne et le problème de l'approvisionnement en gaz naturel dans l'Union européenne qui s'en est suivi, l'Algérie a tout de suite été présente aux côtés de l'Italie par l'augmentation des quantités de gaz supplémentaires destinées au marché italien. Mieux encore, un deuxième gazoduc, le GALSI, est en projet. Il alimentera également l'Italie en gaz naturel mais aussi en hydrogène, en électricité et en ammoniac, faisant d'elle un véritable hub sur le marché européen. Il y a lieu de mettre aussi en exergue un autre accord important concernant la décarbonisation qui est un investissement conjoint entre l'entreprise italienne ENI et Sonatrach, pour réduire les gaz torchés, qui polluent et provoquent un gaspillage de gaz. Sur un autre plan, la coopération dans le domaine de la construction automobile, l'Algérie a opté pour le groupe Stellantis qui a accepté de consacrer un investissement de 200 millions d'euros pour développer une usine près d'Oran. Il y a aussi l'autorisation donnée à l'importation de véhicules Fiat dans le cadre d'un agrément de

concessionnaire. A ce titre il est attendu l'importation de près de 50.000 voitures directement d'Italie sur plusieurs modèles dont des voitures commerciales, destinées au marché algérien. Il existe par ailleurs beaucoup de contacts entre responsables des deux pays lors des visites conjointes, et de nombreux contrats ont été signés avec des startups et des micro-entreprises ou des PME. A ce titre, l'Italie est désignée invitée d'honneur de la foire internationale d'Alger (FIA) qui s'ouvrira du 19 au 24 juin prochain. Ce sera l'occasion de nouer de nouveaux contacts entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues italiens dans le cadre de la relance de l'investissement à la lumière de la loi 18-22 relative à l'investissement.



Forum économique sur le développement de l'industrie automobile en Algérie : Aoun à Turin

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, entamera demain une visite de travail dans la ville de Turin (Italie), où il prendra part aux travaux du Forum économique sur «Les perspectives de développement de l'industrie automobile en Algérie», a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette visite de travail s'inscrit dans le cadre «du renforcement de la coopération et du partenariat algéro-italien et de la promotion des opportunités d'investissement offertes par l'industrie algérienne, notamment automobile», précise le communiqué.



Chiffre du jour : 3 milliards de dinars

Le président-directeur général de l'Office des tunisiens à l'étranger (OTE), Mohamed Mansouri, a affirmé dans une déclaration à la TAP que les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE) en devises ont atteint 3 milliards de dinars jusqu'à la date du 20 mai 2023, enregistrant ainsi une hausse de 6 %, en comparaison avec la même période en 2022.

Sur instructions de Tebboune : 10 milliards de DA pour les sinistrés des intempéries

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné ce dimanche d'allouer 10 milliards de dinars (1 000 milliards de centimes) immédiatement du Fonds des catastrophes naturelles pour indemniser les sinistrés des intempéries survenues mercredi dernier. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Le chef de l'Etat fait de l'indemnisation, avant la fin de cette semaine, des sinistrés des inondations qui ont touché plusieurs wilayas du pays notamment à Tipaza le dossier principal de la réunion du Conseil des ministres.

Dans le même contexte, il a également ordonné le relogement de ceux qui ont perdu l'intégralité de leur logement, dans un délai n'excédant pas à 48 heures, avec remise en état des habitations partiellement endommagées. Il a également instruit l'indemnisation des familles sinistrées suite à la perte des équipements et mobiliers.

Il a notamment ordonné de restaurer immédiatement les routes et les équipements, et d'allouer des bus de transport pour les enseignants et élèves dans les zones sinistrées, et de tout « mettre en œuvre pour que la vie reprenne son cours normal, dans toutes ces zones d'ici une semaine au plus tard ».

Le Président Tebboune a, également, ordonné une indemnisation immédiate des pêcheurs qui ont perdu leurs embarcations de pêche qui sont leur seule source de subsistance quotidienne. Il a approuvé l'attribution immédiate d'une indemnisation aux pêcheurs sinistrés, entre 20 000 et 30 000 DA par mois, jusqu'à la réhabilitation des ports de pêche sinistrés, car « ces procédures s'inscrivent dans les traditions de l'État algérien envers ses enfants », ajoute le communiqué.

Il a notamment chargé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et le ministre de la Solidarité nationale de transmettre les condoléances du président de la République aux familles des victimes décédées. S'agissant du Code de procédure pénale, il a estimé, après avoir écouté la présentation du projet de loi, que le système des pôles nationaux spécialisés en justice est un système utile qui apporte une valeur ajoutée à la manière dont les différentes affaires sont traitées.

Le Président a ordonné la mise en place du système des pôles judiciaires nationaux, à Oran, Constantine et Annaba, chacun dans sa juridiction. Concernant le code pénal, il a ordonné l'élaboration, dans un délai d'un mois au plus tard, d'un projet de loi sur le faux et l'usage de faux monnayeurs pour faire face à ce phénomène qui s'est transformé en comportement sociétal dangereux, aux dépens de la majorité des citoyens honnêtes.

‘‘L’un des nobles objectifs de ce projet de loi, soit le traitement profond et dissuasif au sens plein du terme, est d’incarner la transparence et d’approuver une concurrence loyale dans tous les domaines’’, ajoutant que le projet de loi inclut les peines maximales contre tout faussaire, quel qu’il soit, qu’il soit impliqué dans des affaires majeures ou mineures liées aux aspects les plus simples de la vie.

Le Président a également souligné la nécessité d’infliger des peines maximales aux agresseurs des hommes de tous les fils de sécurité, en plus de protéger les médecins et le personnel médical. Il a ordonné des sanctions plus sévères contre ceux qui attaquent les professeurs et les enseignants.

Il a aussi ordonné le durcissement des peines contre toute personne ou groupe organisé qui vise les installations des bases, en particulier les réseaux de pillage, de vol et de sabotage des câbles de cuivre.



CONSEIL DES MINISTRES / LES SINISTRES DES RECENTES INONDATIONS SERONT INDEMNISES : 1 000 milliards de centimes alloués

Le Conseil des ministres s’est penché, hier, sur les dégâts occasionnés par les récentes inondations, comme dossier que le président Tebboune veut régler en urgence. Outre la consécration d’une importante enveloppe financière pour les indemnisations, il a ordonné un relogement des sinistrés sous 48 heures.

Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé une réunion périodique du Conseil des ministres, a décidé, nous apprend un communiqué de la présidence de la République, d’une batterie de mesures en réponse aux conséquences des récentes inondations qui ont touché le centre et l’est du pays, où au moins deux morts ont été déplorés, des centaines de personnes secourues et des dégâts matériels ont été enregistrés sur des biens immobiliers et agricoles. En effet, après une présentation d’exposés sur le suivi des conséquences des récentes intempéries et aux mesures prises à cet effet, le chef de l’Etat a ordonné au Gouvernement de consacrer, à partir du Fonds des calamités naturelles, une enveloppe financière de 1000 milliards de centimes pour l’indemnisation des sinistrés affectés par les violentes pluies diluviennes de mercredi dernier qui se sont abattues sur une vingtaine de wilayas. Pour ce faire, il n’y a aucun temps à perdre pour l’Exécutif qui devra achever l’opération de dédommagement au plus tard la fin de la semaine courante. Le Président a également ordonné de procéder suivant la même cadence d’urgence au relogement des familles qui ont perdu leurs toits du fait des violentes inondations dont elles ont été victimes. Également, il y a lieu de réparer les bâtisses partiellement touchées par les dégâts. Cette opération devra tout autant être menée rapidement, car le chef de l’Etat a fixé un délai très réduit de 48 heures pour son

achèvement.

Pour ce qui est des dégâts matériels occasionnés sur la voie et les espaces publics, les autorités publiques sont amenées à procéder dans les délais aux réparations de toutes les routes et les installations dégradées après les inondations. Autre résolution du Conseil des ministres, celle qui a trait au transport scolaire dont il sera question de voler au secours des élèves qui se trouvent dans des zones sinistrées et où le déplacement vers les établissements scolaires est difficile par ces temps de crues et des grandes pluies diluviennes. Ainsi, des bus devaient leur être affectés en urgence pour que les élèves des régions éloignées puissent poursuivre leur scolarité dans des conditions normales.

Autre indemnisation immédiate, celle qui devait être décidée au profit des pêcheurs qui ont perdu leurs bateaux, et dont l'activité représente leur seul revenu. Egalement, le Président a approuvé l'attribution « immédiate » d'une subvention aux pêcheurs sinistrés. Elle a été fixée entre 20 000 et 30 000 dinars et sera versée jusqu'à la réhabilitation des ports de pêche sinistrés. Enfin, le chef de l'Etat a chargé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que la ministre de la Solidarité nationale de transmettre ses condoléances aux familles des victimes décédées.



PLUS DE 1300 MILLIONS D'EUROS DE PERTES EN 10 MOIS : Les exportations espagnoles vers l'Algérie touchent le fond

Des sources médiatiques, se référant à des données espagnoles, ont rapporté que les exportations de l'Espagne vers l'Algérie ont chuté de 87 % entre juin 2022 et mars 2023, soit une perte sèche de plus 1300 millions d'euros, alors qu'elles étaient de 1,6 milliard de dollars entre 2021 et 2022. D'après les mêmes sources, le gouvernement de Pedro Sanchez tente de convaincre l'Union européenne (UE) de l'aider financièrement ou lui trouver des débouchés, dans l'espace européen pour les marchandises des entreprises espagnoles qui ont fait les frais de la volte-face de Pedro Sanchez sur la question du Sahara occidental, en s'alignant sur la position de l'occupant marocain en violation du droit international, en matière de question de décolonisation inscrite aux Nations unies (ONU). Le Premier ministre Pedro Sanchez voudrait que l'UE mette en place un mécanisme d'aide aux entreprises les plus touchées par les conséquences de la crise entre l'Algérie et l'Espagne. Malheureusement pour Pedro Sanchez, sa demande intervient dans un contexte de situation économique incertaine dans les pays de l'UE, du fait de la crise provoquée par les sanctions contre la Russie. Les gouvernements des pays de l'UE, confrontés à des niveaux d'inflation historiques, sont en même temps hantés par le spectre des récessions et des faillites et par les crises sociales qui en résultent et qui s'installent déjà. Dans ces conditions, il y a peu de chances que l'UE puisse répondre favorablement à la demande de Pedro Sanchez, les entreprises concernées, d'ailleurs, n'y croient pas vraiment. La presse espagnole a rapporté que plus d'une vingtaine d'entre elles ont actionné une procédure judiciaire

contre Pedro Sanchez et son gouvernement en raison du revirement dans la position officielle sur la question du Sahara occidental. Cela fait plus d'un an qu'en mars 2022, Pedro Sanchez a pris l'initiative de violer la légalité internationale sur la question du Sahara occidental en s'alignant sur la position du Maroc. Qu'est-ce qu'il lui avait pris d'opérer un tel revirement brusque et injustifié, au moment où, dans le domaine de l'énergie, les relations commerciales entre l'Algérie et l'Espagne étaient excellentes et appelées à s'étendre, faisant de l'Espagne un grand hub gazier pour l'Europe ? Pire, l'obstination de Pedro Sanchez dans cette position a amené l'Algérie à décider le 8 juin 2022, la suspension immédiate du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération conclu le 8 octobre 2002 avec le Royaume d'Espagne. «Une très mauvaise nouvelle pour l'Espagne», avaient alors commenté des représentants de la classe politique et de la société civile espagnoles, qui craignaient à juste titre les retombées négatives de cette décision pour l'économie espagnole. À ce moment, le journal espagnol El-Mundo notait que l'Espagne a perdu ses positions comme hub gazier du Sud de l'Europe. El Mundo se référait au contrat gazier, qu'il a qualifié de « colossal », signé par l'Algérie avec l'Italie. L'Algérie « opte pour ce pays comme grand allié énergétique européen », constatait le journal espagnol qui a rappelé que l'Espagne recevait de grandes quantités de gaz algérien, la prédestinant à devenir une grande plateforme de gaz pour l'Europe. Cette crise n'a, toutefois, eu aucun impact sur les exportations de gaz algérien vers son client espagnol. On sait que l'Algérie continue d'assurer les engagements pris avec l'Espagne tout en maintenant une position ferme à l'égard de ce pays à cause de son revirement sur la question du Sahara occidental. Depuis mars 2022, rien n'a changé dans la position du gouvernement espagnol qui a tenté de faire pression sur l'UE pour qu'elle intervienne dans la relation bilatérale entre l'Algérie et l'Espagne, sous prétexte que la politique commerciale de l'Espagne est commune avec l'UE. L'accord d'association Algérie-UE est évoqué dans ce but. Un haut responsable au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger avait attiré l'attention sur la confusion entre les dimensions politique et commerciale, dans le conflit algéro-espagnol. Entre l'Algérie et l'Espagne, la situation pourrait revenir à la normale rapidement, si le gouvernement espagnol renonçait à son alignement sur la position marocaine concernant le Sahara occidental.

مديرية الضرائب تنشر بلاغا هاما

نشرت المديرية العامة للضرائب، بلاغا هاما يتعلق بإكتتاب التصريحات السنوية للنتائج والمداخيل، فندت فيه تمديد الأجال.

وفي بيان لها، أوضحت **المديرية** أن انتهاء مدة اكتتاب التصريحات السنوية سيكون يوم 31 ماي 2023، مفددة كل "الأخبار المغلوطة" التي تم تداولها بشأن تمديد الأجال.

وأكدت الجهة ذاتها، أنها أصدرت تعليمات لجميع المصالح الجبائية المعنية لضمان إستقبال المكلفين بالضريبة كل أيام الأسبوع وهذا من أجل تمكينهم بالقيام بالإجراءات التصريحية وبغرض مرافقتهم.

كما أشارت **المديرية** إلى أن المكلفين بالضريبة التابعين لمراكز الضرائب والمراكز الجوارية للضرائب المسيرة تحت النظام المعلوماتي "جبايتك"، بوسعهم القيام عن بعد بالتزاماتهم التصريحية في الأجال المحددة

الحوار

رئيس الجمهورية يأمر بتخصيص 1000 مليار سنتيم لتعويض متضرري التقلبات الجوية

أمر رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون القائد الأعلى للقوات المسلحة، وزير الدفاع الوطني، خلال اجتماع مجلس وزراء بتخصيص 1000 مليار سنتيم لتعويض متضرري التقلبات الجوية.

كما أمر رئيس الجمهورية بإعادة ترميم الطرقات المتضررة من الفيضانات الأخيرة والتكفل الفوري وعلى عاتق الدولة بتعويض الصيادين الذين انكسرت قواربهم.

وأمر الرئيس تبون بتطبيق اللغة الإنجليزية بالسنة الثالثة ابتدائي ابتداء من السنة القادمة والإسراع في توظيف المتحصلين على شهادة الدكتوراه و الماجستير.

دلنا للطاقة ” السعودي مهتم بالاستثمار في الجزائر

أعرب الرئيس المدير العام للمجمع السعودي ” دلنا للطاقة” ، بدر العيبان ، عن الاهتمام الكبير للمجمع بالاستثمار في الجزائر و تحديد مشاريع ملموسة خاصة في مجال المحروقات، ولاسيما في ظل وجود مناخ استثماري ملائم والثقة التي تتميز بها العلاقات التي تربط البلدين .

وخلال محادثاته ، اليوم الأحد ، مع وزير الطاقة والمناجم ، محمد عرقاب ، الذي استقبله رفة الوفد المرافق بمقر الوزارة ، أكد العيبان اهتمام المجمع بالاستثمار في الجزائر ، حيث بحث الطرفان فرص الأعمال والاستثمار بين سوناطراك و”دلنا للطاقة” في مجال المحروقات، من المنبع الى المصب، من خلال إقامة مشاريع استثمارية واعدة للجانبين بالنظر إلى العلاقات التاريخية والأخوية القائمة بين الجزائر والمملكة العربية السعودية، ولاسيما في قطاع الطاقة والمناجم.

و شدّد وزير الطاقة والمناجم على أهمية التعاون والشراكة التي تربط الشركات الجزائرية والسعودية، وعرض بالمناسبة فرص الاستثمار والشراكة التي يوفرها القطاع خاصة في مجال التنقيب عن المحروقات وتطويرها واستغلالها ولاسيما في إطار القانون الجديد للمحروقات الذي يقدم العديد من المزايا والتسهيلات للمستثمرين.

كما أشار الوزير، وفقا لبيان الوزارة إلى إمكانيات التعاون وفرص الاستثمار الكبيرة في مجال البتروكيماويات وجميع الصناعات التحويلية البترولية والغازية، وكذا في مجال الطاقات المتجددة وتطوير الهيدروجين ، و تم تسليط الضوء على أهمية تبادل الخبرات ونقل المعرفة بين سوناطراك ودلنا للطاقة، وإقامة شراكات متبادلة المنفعة بالجزائر وخارج الجزائر، ولاسيما في إطار استراتيجية سوناطراك لاقتحام السوق الافريقية.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger